



« Russie-Libertés »
Association loi 1901
1 rue Descombes
75017 Paris
www.russie-libertes.org
russie.libertes@gmail.com

M. Brice Rocher
Président directeur général
Groupe Yves Rocher
3 allée de Grenelle
92444 Issy-les-Moulineaux Cedex

Objet : activités de la société « OOO Yves Rocher Vostok » en Russie

Monsieur le Président directeur général,

Le 11 février 2013 le journal russe « Novaïa Gazeta » a publié un article évoquant, documents à l'appui (ci-joints), une plainte qui aurait été déposée auprès du Comité d'enquête central russe par M. Bruno Leproux directeur de la société « OOO Yves Rocher Vostok ». Cette plainte viserait essentiellement M. Alexei Navalny qui aurait contraint M. Leproux à conclure en 2008 un accord désavantageux avec une société de transport et de logistique créée par M. Navalny et son frère.

Monsieur le Président directeur général, confirmez-vous qu'une plainte a été déposée par M. Bruno Leproux, directeur de la société Yves Rocher Vostok, filiale du groupe Yves Rocher en Russie ?

Si oui, pouvez-vous confirmer que cette plainte vise, M. Alexei Navalny, ainsi que son frère ?
Pour quels faits ?

La direction du groupe Yves Rocher a-t-elle donné son aval au dépôt de cette plainte ? Dans la négative, la direction envisage-t-elle de prendre les mesures nécessaires afin de faire toute la lumière sur une telle plainte ?

Des articles de presse font état de ce qu'une telle plainte aurait été déposée sur "la demande" du Comité d'Enquête de Russie, placée sous l'autorité du Président Poutine. Qu'en est-il ?

Dans le contexte d'une série d'investigations déclenchées par les autorités judiciaires russe à l'encontre de M. Navalny, l'un des principaux opposants au pouvoir en place en Russie, ne

pensez-vous pas prêter la main à une entreprise de déstabilisation d'un opposant notoire à un régime dont l'action ne cesse d'être dénoncée par les observateurs comme par les associations de défense des droits de l'homme comme étant contraires aux standards européens démocratiques ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président directeur général, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Alexis Prokoviev
Président de l'association « Russie-Libertés »